

## AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

M. François Guérin, conseiller scolaire, CSViamonde (coprésident du comité)  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto  
M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire  
au Hamilton Health Sciences Centre  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter  
M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde  
M. Yvon Rochefort, conseiller scolaire, CSViamonde

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 30 octobre 2018**

Heure : **de 17 h 30 à 18 h 15**

Lieu : **PAR AUDIOCONFÉRENCE SEULEMENT**

***Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence  
ou de retard le jour même de la réunion :***

***(416) 523-2005***

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 30 octobre 2018, de 17 h 30 à 19 h  
PAR AUDIOCONFÉRENCE SEULEMENT**

**ORDRE DU JOUR**

**Rencontre n° 2**

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 2.3 Adoption des procès-verbaux des réunions 9 et 10 du 5 juin 2018
  - 2.4 Questions découlant des procès-verbaux du 5 juin 2018
3. Budget EED 2018-2019
4. Bilan des services orthophoniques 2017-2018
5. Processus des réunions et le calendrier 2018-2019
6. Renouvellement des mandats des représentants au comité
7. Correspondance : Consortium du CJL, bulletin d'information 11 septembre 2018
8. Tour de table des nouveautés dans les organismes et évaluation des réunions
9. Dates des prochaines réunions

Le 11 décembre 2018	–	rencontres n° 3 et n° 4
Le 19 février 2019	-	rencontres n° 5 et n° 6
Le 23 avril 2019	-	rencontres n° 7 et n° 8
Le 11 juin 2019	-	rencontres n° 9 et n° 10
10. Levée de la réunion

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2**

**NON ADOPTÉ**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 9 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 5 juin 2018**

**Le comité tient la rencontre n° 9 de 18 h 30 à 18 h 20 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto. sous la présidence de conseiller Guérin.**

#### **Membres présents :**

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (par audioconférence)

M. François Guérin, membre du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences (par audioconférence)

M<sup>me</sup> Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (par audioconférence)

#### **Membre absent :**

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie

#### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M<sup>me</sup> Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> S. Penton, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé.*

La motion est adoptée.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2**

### **2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 8 DU 30 AVRIL 2018**

Conseiller Rochefort, appuyé par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose :

*QUE le procès-verbal de la rencontre n° 8 du 30 avril 2018 soit approuvé.*

La motion est adoptée.

### **4. PRÉSENTATION SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE : L'INTÉGRATION DE SERVICES AU CSVIAMONDE**

M. Michel Laverdière invite mesdames Natacha Castor, superviseure clinique en travail social et Kathleen Patterson, leader en santé mentale à prendre la parole.

En premier lieu, M<sup>me</sup> Castor, fait un tour d'horizon de l'initiative de santé mentale du Conseil et de l'approche échelonnée et M<sup>me</sup> Patterson fait un survol des services et domaines d'intervention. Puis, elles présentent le bilan de la tournée Bien-être dans la région du Sud-Ouest qui a eu lieu au mois d'avril dernier au cours de laquelle les ateliers suivants ont été offerts, notamment : des ateliers de sensibilisation sur la résilience pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année; un atelier sur l'approche solution de collaboration et proactive (CPS) pour les équipes-écoles et aussi un atelier sur la santé mentale en salle de classe pour les équipes-écoles.

Après la période de questions et réponses, conseiller Rochefort, appuyé par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose :

*QUE la présentation sur le bien-être et la santé mentale : L'intégration de services au CSViamonde soit reçu.*

La motion est adoptée.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2**

### **6. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Tous les points inscrits à l'ordre du jour de la rencontre n° 9 ayant été traités, conseiller Rochefort, appuyé par M<sup>me</sup> S. Penton, propose :

*QUE la rencontre n° 9 soit levée et que les membres se réunissent pour la rencontre n° 10.*

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation  
par intérim**

**Le président du comité,**

**Michel Laverdière**

**François Guérin**

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2**

**NON ADOPTÉ**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 10 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 5 juin 2018**

**Le comité tient la rencontre n° 10 de 18 h 20 à 18 h 40 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto. sous la présidence de conseiller Guérin.**

#### **Membres présents :**

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (par audioconférence)

M. François Guérin, membre du Conseil, CSViamonde (**coprésident du comité**)

M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences (par audioconférence)

M<sup>me</sup> Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (par audioconférence)

#### **Membre absent :**

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie

#### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M<sup>me</sup> Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> S. Penton, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé avec l'ajout du point «Calendrier des réunions pour 2018-2019 au point n° 4 sous la rubrique «Autres».*

La motion est adoptée.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2**

### **2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

### **3. PLAN ANNUEL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ 2018-2019**

Les membres du comité reçoivent l'ébauche du plan annuel de l'enfance en difficulté 2018-2019. Lors de la revue du document, M. Laverdière souligne qu'il n'a reçu aucun commentaire jusqu'à présent à la suite de la consultation qui a été effectuée entre le 7 mai et le 5 juin 2018. En outre, il fait état des subventions reçues ainsi que les derniers changements apportés au niveau des postes à pourvoir au sein du service aux élèves.

Il invite par la suite les membres à lui faire part des commentaires au cas où ils en auraient et ce, avant que la version finale du document soit présentée au Conseil pour approbation.

### **4. CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2018-2019**

Les membres du comité prennent connaissance du calendrier suivant en vue des réunions pour 2018-2019

Le 16 octobre 2018	–	rencontres n° 1 et n° 2
Le 11 décembre 2018	–	rencontres n° 3 et n° 4
Le 19 février 2019	-	rencontres n° 5 et n° 6
Le 23 avril 2019	-	rencontres n° 7 et n° 8
Le 11 juin 2019	-	rencontres n° 9 et n° 10

Lors des échanges de vues sur la question, M. Laverdière invite les membres à lui faire part des sujets qu'ils proposent ajouter à l'ordre du jour des réunions. La version finale du calendrier sera donc présentée à la réunion d'octobre pour approbation.

### **5. TOUR DE TABLE**

Les membres n'ont aucun renseignement pertinent à partager à cette réunion-ci concernant les activités de leur organisme.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2**

### **6. MOT DE REMERCIEMENT ET LEVÉE DE LA RÉUNION**

Avant la levée de la réunion, M. Laverdière tient à souligner de M<sup>me</sup> Jacqueline Levasseur qui prend sa retraite. Il profite de l'occasion pour la remercier du travail qu'elle a effectuée au sein du Service aux élèves durant ces dernières années. M<sup>me</sup> Marie-France Toussignant prendra la relève au sein de l'équipe du service aux élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation  
par intérim**

**Le président du comité,**

**Michel Laverdière**

**François Guérin**



## **POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2**



Le 16 octobre 2018

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet :** Budget Enfance en difficulté 2018-2019

---

Vous trouverez en annexe le tableau qui reflète le budget pour l'enfance en difficulté et ce, pour la période de septembre 2018 à août 2019.

Les deux premières colonnes reflètent le budget révisé de l'année budgétaire 2017-2018. Les deux prochaines colonnes reflètent le budget pour l'année budgétaire 2018-2019 et les dernières colonnes reflètent les écarts.

Le Conseil prévoit une augmentation des revenus (2 239 802 \$) et des dépenses (2 200 317 \$) comparé au budget révisé 2017-2018. En conséquence, le déficit budgétaire pour l'année 2018-2019 est réduit de 39 485 \$ et se chiffre maintenant à 3 200 810 \$.

Les principaux changements aux revenus de l'année 2018-2019 sont :

- investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers prévus dans la convention collective AEFO ;
- nouvelle allocation pour les mesures de soutien multidisciplinaires afin de renforcer les capacités et d'aider le personnel enseignant, les aides-enseignantes ou les aides-enseignants et d'autres membres du personnel à comprendre les besoins uniques des élèves et à s'y adapter ;
- deuxième année des investissements dans les priorités du système prévues dans les conventions collectives AEFO et FEESO.

Les principaux changements au budget 2018-2019 de l'enfance en difficulté sont les suivants :

- coûts supplémentaires pour les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale ;
- une augmentation aux dépenses de suppléance à cause de l'augmentation du taux d'absentéisme;
- ajustements aux coûts de fournitures et services pour refléter les dépenses actuelles;
- ajout des dépenses subventionnées par les investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers prévus dans la convention collective AEFO;
- ajout de 4,4 postes d'enseignant ou enseignante ressource en EED en fonction des effectifs scolaires et des besoins des écoles;
- ajout de 7,5 postes de personnel à l'aide à l'enseignement et éducation spécialisée en fonction des besoins dans les écoles;

## **POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2**

- ajout de 3,0 postes d'accompagnement en enfance en difficulté subventionnée avec les fonds reliés à l'investissement pour l'éducation enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers prévus dans la convention collective AEFO;
- ajout de 2,0 postes en travail social, 1,0 poste en orthophonie et 1,0 poste en aide-orthophonie avec les fonds liés aux mesures de soutien multidisciplinaire;
- ajout de 0,8 poste de travail social à l'appui des programmes d'enseignement et de traitement amélioré (0,4) et au service de l'enfance en difficulté (0,4);
- ajout de 0,5 poste en informatique qui servira à répondre aux nombreuses demandes d'appui et d'équipement informatique pour les élèves de l'enfance en difficulté.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 octobre 2018 intitulé « Budget 2018-2019 Enfance en difficulté » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,  
Jason Rodrigue

# POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR -rencontre no 2

## Enfance en difficulté Budget 2018-2019

REVENUS	Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
AGED		9 720 926		10 026 132		305 206
Matériel spécialisé		591 389		601 930		10 541
Besoins élevés						
Mesure de montant de variabilité		7 502 676		7 778 422		275 746
Besoins élevés - inclusion et collaboration		450 000		456 017		6 017
Allocation pour les mesures de soutien multidisciplinaires		-		561 245		561 245
Volet à incident spéciale		250 000		350 000		100 000
STGC : Programmes d'éducation dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels		932 000		1 058 044		126 044
Expertise en comportement		121 051		142 550		21 499
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers		-		833 504		833 504
Investissements dans les priorités du système (Note 1)		451 656		451 656		-
Revenus d'un tiers (Note 2)		180 334		180 334		-
<b>Total des revenus</b>		<b>20 200 032</b>		<b>22 439 834</b>		<b>2 239 802</b>

  

DÉPENSES	Budget révisé 2017-2018		Budget 2018-2019		Écart	
	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
<b>Titulaires de classe</b>						
Élémentaire	48,1	4 603 972	48,9	4 656 397	0,8	52 425
Secondaire	12,5	1 188 279	16,1	1 608 617	3,6	420 338
Suppléance		288 359		384 914		96 555
Fournitures et services		73 763		91 934		18 171
<b>Accompagnement</b>						
Élémentaire	1,5	135 924	3,5	366 986	2,0	231 062
Secondaire	0,5	48 703	1,5	161 923	1,0	113 220
<b>Aide à l'enseignement et éducation spécialisée</b>						
Élémentaire et secondaire	184,0	10 499 679	191,5	10 677 850	7,5	178 171
<b>Matériel, manuels et fournitures</b>						
Fournitures et services		390 200		410 535		20 335
Équipement spécialisé		591 389		601 930		10 541
<b>Perfectionnement professionnel</b>		196 000		207 200		11 200
<b>Professionnels, paraprofessionnels et techniciens</b>						
Supervision et coordination	2,0	273 505	2,0	273 764	-	259
Orthophoniste	4,0	404 997	5,0	515 361	1,0	110 364
Aide orthophoniste	5,0	317 603	6,0	318 824	1,0	1 221
Conseiller pédagogique	6,0	639 699	6,0	663 522	-	23 823
Psychologue	1,0	142 100	1,0	142 662	-	562
Psychomètre	3,0	283 241	3,0	284 990	-	1 749
Consultant en autisme	4,0	410 506	4,0	414 280	-	3 774
Travailleur social	12,0	1 247 914	14,4	1 488 760	2,4	240 846
Appui administratif	2,0	143 967	2,0	145 260	-	1 293
Appui - Informatique						
Salaires	1,0	81 862	1,5	120 012	0,5	38 150
Fournitures et services		40 178		40 178		-
Services contractuels		45 000		45 000		-
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers				502 337		502 337
<b>Coordinateurs et consultants</b>						
Direction - EED	2,0	281 153	2,0	279 030	-	(2 123)
<b>sous total</b>	<b>288,6</b>	<b>22 327 993</b>	<b>308,4</b>	<b>24 402 266</b>	<b>19,8</b>	<b>2 074 273</b>
<b>Programme STGC gérés par CSViamonde</b>						
Titulaires - Élémentaire	3,0	335 922	3,0	331 128	-	(4 794)
Titulaires - Secondaire	1,0	111 974	1,0	110 376	-	(1 598)
Aide à l'enseignement	5,0	343 330	5,0	349 790	-	6 460
Mobillier et materiel		17 174		17 174		-
Personnel professionnel / paraprofessionnel	1,2	123 600	1,6	171 020	0,4	47 420
Services contractuels		-		78 556		78 556
<b>sous total</b>	<b>10,2</b>	<b>932 000</b>	<b>10,6</b>	<b>1 058 044</b>	<b>0,4</b>	<b>126 044</b>
<b>Programme STGC gérés gérés par un tiers (Note 2)</b>						
Titulaires - Élémentaire	1,0	110 376	1,0	110 376	-	-
Aide à l'enseignement	1,0	69 958	1,0	69 958	-	-
<b>sous total</b>	<b>2,0</b>	<b>180 334</b>	<b>2,0</b>	<b>180 334</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>300,8</b>	<b>23 440 327</b>	<b>321,0</b>	<b>25 640 644</b>	<b>20,2</b>	<b>2 200 317</b>

  

Écart						
		<b>(3 240 295)</b>		<b>(3 200 810)</b>		<b>39 485</b>

Note 1 : Les chiffres du budget révisé 2017-2018 ont été amendés pour refléter les investissements dans les priorités du système prévues dans les conventions collectives AEFO et FEESO pour l'enfance en difficulté.

Note 2 : Le Conseil embauche les membres du personnel pour le programme Le Passage géré par CSCMonAvenir. CSCMonAvenir reçoit la subvention du MDÉ et CSViamonde facture le CSCMonAvenir pour les dépenses.

# Services aux élèves

# **Bilan des services orthophoniques 2017-2018**

Le 16 octobre 2018

# Attentes

- Préciser le rôle des intervenants en orthophonie au Conseil
- Décrire les priorités du service en orthophonie
- Rappeler le processus de demande de service
- Portrait de l'état des évaluations et thérapies en orthophonie ainsi que des témoignages
- Année scolaire 2018-2019

# Intervenants et rôle

## **4 orthophonistes (de 11 à 14 écoles)**

- Responsables des évaluations, des consultations, des formations et de la supervision des aide-orthophonistes.
- Certains font des thérapies pour quelques élèves.

## **4 postes d'aide-orthophonistes (de 6 à 8 écoles)**

## **1 aide-enseignante à temps partiel ( 3 écoles du Sud-Ouest)**

- Responsables des thérapies.

# Priorités

- Les élèves de maternelle à la 3<sup>e</sup> année
- Les élèves qui présentent une difficulté au niveau du langage oral expressif et réceptif
- À partir de la 4<sup>e</sup> année, les thérapies sont offertes si le temps le permet ou pour certains élèves qui présentent de grands défis de communication orale ou écrite

# Demande du service

- L'école complète une demande de service
- Le comité des services aux élèves revoit la demande puis réfère à l'orthophoniste ou demande davantage d'information à l'école
- Une évaluation ou consultation par l'orthophoniste suivi de thérapies ou d'une référence dans la communauté
- Un bloc de thérapies de 6 rencontres avec l'élève par l'orthophoniste ou l'aide-orthophoniste



**POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 2**

# Evaluations

Année scolaire	Régions							
	Sud-Ouest		Péninsule du Niagara, Hamilton à Oakville		Nord et Nord de Toronto		Toronto et Mississauga	
	Évaluation	Réévaluation	Évaluation	Réévaluation	Évaluation	Réévaluation	Évaluation	Réévaluation
2016-2017	53	9	39		41	6	38	6
2017-2018	42	9	29*	1	43	9	56	4

\*10 semaines sans orthophoniste

# Liste d'attentes 2018-2019

- 16 évaluations
  - 3 dossiers ouverts en mai 2018
  - 13 dossiers ouverts en juin 2018
- 10 de ces évaluations sont de la région de la Péninsule
  - Notre nouvelle orthophoniste fut embauchée à la mi-année

# Thérapies 2016-2017

Interventions aléatoires et limitées par le passé  
offertes par les orthophonistes :  
peu de progrès chez les élèves



# Thérapies 2017-2018

Interventions planifiées : établissement de blocs de thérapies offerts par des aide-orthophonistes

**Selon le nombre d'élèves en besoin et la sévérité de la problématique**

- Chaque école a reçu un minimum de 3 blocs de 6 thérapies au cours de l'année scolaire
- Certaines écoles ont reçu des interventions 1 jour par semaine (ex: Carrefour des Jeunes) et même 2 jours par semaine (ex: Jeanne-Lajoie) tout au long de l'année scolaire

# Thérapies 2017-2018

## Type

- Individuelles et de groupe

## Durée

- Entre 10 à 40 minutes, moyenne 30 minutes

## Entre les thérapies

Programme à domicile

Partage des objectifs avec l'école (obligatoire cette année 2018-2019)



# Thérapies 2017-2018

## Résultats en chiffre

2 434 interventions données

268 élèves ont bénéficié de thérapies

3 à 16 thérapies par élève/année

3 à 9 élèves suivis par jour



# Thérapies 2017-2018

## Résultat : volet formation du personnel d'appui

Les aides-enseignantes, éducatrices spécialisées, parents qui ont participé aux séances avec les aides-orthophonistes se sentent beaucoup mieux outillés pour appuyer leurs élèves ou enfants.

# Thérapies 2017-2018

## Résultat : volet apprentissage

Suite aux interventions régulières avec les aides-orthophonistes plusieurs élèves ont fait de bons progrès avec leur langage, amélioré leur confiance en soi, et conséquemment, augmenter leur participation en classe.

Tous les élèves ne rentrent pas nécessairement « dans les normes » après un bloc de thérapies – ils sont appuyés pour qu'ils puissent passer d'un niveau sévère à modéré, ou modéré à léger dans leur retard langagier. Ainsi, nous allons offrir un deuxième, voire un troisième bloc de thérapies selon la disponibilité des places.



# Raison de l'arrêt de la thérapie

- Objectifs atteints: dossiers fermés pour 28 élèves
- Transfert aux services du RLISS
- Refus du parent (consentement non signé)
- Élève passe en 4<sup>e</sup> année
- Élève quitte le Conseil
- Manque de progrès observables chez l'élève ou manque de motivation (dans ces cas, nous offrons une consultation au personnel/parent et nous pouvons essayer la thérapie plus tard dans l'année scolaire)

# Consultation après la thérapie

- Le dossier de l'élève reste généralement ouvert pour une année, ce qui permet d'offrir de la consultation au personnel enseignant, au besoin.
- Actualiser les difficultés légères qui peuvent être toujours présentes.
- S'assurer que les stratégies acquises pour améliorer sa parole ou son langage sont appliqués en classe et à la maison.

# Témoignages

## **Maman de 4 enfants:**

Mon plus jeune fils est en 1<sup>re</sup> année. Il a été référé en orthophonie. Il a été très chanceux comparé à mes autres enfants qui recevaient de l'aide ici et là. Mon fils voyait l'aide orthophoniste une fois par semaine. J'ai vu une grande différence dans son langage. Nous pouvons mieux le comprendre, il parle plus lentement et il a commencé à mieux prononcer les mots.

# Témoignages

## **Enseignante envers l'aide-orthophoniste :**

Nous vous remercions de votre beau travail auprès de L. Nous avons observé que L. a fait un beau progrès suite à vos interventions. Les activités que vous lui avez proposées l'ont aidé dans son cheminement. Nous avons observé également que L. a aimé travailler avec vous et qu'il était content de vous voir lors de chaque séance. Les stratégies que vous nous avez suggérées d'utiliser avec lui nous ont beaucoup aidés. Nous espérons que vous allez pouvoir reprendre bientôt les séances de travail avec lui.

# Témoignages

Une élève qui a participé à 15 séances

- **Son enseignante:** S. a fait beaucoup d'amélioration et je n'ai pas autant d'inquiétudes à propos de son cheminement académique.
- **Sa mère:** C'était bien l'année passée. Le plus qu'elle est avec l'aide toi, le plus que je vois des améliorations.
- **L'élève:** J'ai beaucoup aimé travailler avec K et J. J'ai aimé toutes les choses, mais surtout les jeux.
- **Orthophoniste:** Je ne pense pas que S. réalise qu'on travaille des buts spécifiques avec elle. Elle pense qu'on joue! Plusieurs élèves de sa classe se mettent en rang lorsque je la ramène et demandent s'ils peuvent venir jouer avec moi.



# Estimation des élèves avec besoins de thérapies ou consultations en 2018-2019

ACMO : 5	CHAM : 6	ACTA : 4	ALDU: 6
CAJE : 10	DUCH : 4	LAPO : 7	ANMA: 3
FELE : 7	LAMA: 8	LENV: 11	CHSA: 3
LAFO : 8	LHER : 3	LERA : 2	GARO: 2
LAPI : 10	LODY : 4	LHAR	HOJE: 5
LASO : 14	NOHO: 9	LOCH : 0	JELA: 17
LEFL : 6	PAJE : 13	MACU: 9	LAMO: 6
MACO : 11	PAPI : 3	PAD: 1	LARI: 7
QURI : 5	RENA : 9	VILA: 4	MISA: 3
STJO : 7			PIET: 5
			ROMA: 2

239 élèves en début septembre 2018



# Nouveautés en 2018-2019

- Intégration d'une 5<sup>e</sup> orthophoniste dans l'équipe
- Continuer la recherche d'embauche d'aide-orthophoniste avec le secteur des ressources-humaines auprès des collègues
- Nous sommes en contact avec Durham College au niveau de placement d'une stagiaire aide-orthophoniste.

# Nouveautés en 2018-2019 (suite)

Nous demandons que les programmes ***Communication orale à la petite enfance*** (COPE) et ***Actualisation linguistique en français*** (ALF) soient mis en œuvre avec les élèves avant de référer aux services aux services orthophoniques.



# Nouveautés en 2018-2019 (suite)

## Processus de référence

### Élèves de maternelle et jardin, élèves avec bégaiement et problème de parole (tous les niveaux scolaires)

- La personne ressource discute avec l'**orthophoniste** de la pertinence de référer un élève en décrivant sa problématique (sans nommer l'élève pour préserver sa confidentialité).
- Suite à l'approbation de l'**orthophoniste**, l'école remplit les formulaires appropriés et les envoie à l'orthophoniste

### Élèves de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année

- L'école suit la démarche du processus d'aide

# Année 2018-2019

## Formations

- Les orthophonistes continuent à donner des formations en collaboration avec les services pédagogiques
- Les écoles ont reçu le message de faire des demandes de formation sur mesure. Les orthophonistes seront donc appelés à donner des ateliers et faire de la modélisation de stratégies directement dans les écoles.

# Questions ?



## **POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR - rencontre no 2**



Le 30 octobre 2018

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

#### **Objet : Processus des réunions et le calendrier 2018-2019**

---

En vertu du paragraphe 9 (8) du Règlement 464/97, « Le comité se réunit au moins 10 fois pendant l'année scolaire. » Habituellement, les conseils scolaires organisent une réunion des CCED chaque mois durant l'année scolaire, soit de septembre à juin.

Au Conseil scolaire Viamonde, nous avons effectué un changement l'an dernier au niveau de la tenue des rencontres en combinant deux rencontres le même soir afin d'appuyer les membres des CCED qui se déplaçaient au siège social. Toutes les rencontres offrent l'option téléconférence et vidéoconférence afin de les rendre accessibles et réduire le temps de déplacement des bénévoles des organismes représentés.

Nous faisons parvenir deux courriels aux membres avant une réunion. Le premier courriel annonce la tenue de la réunion et demande la confirmation de la participation des membres. Un deuxième courriel confirme que nous avons possibilité d'un quorum suite aux réponses obtenues des membres.

Lors de la soirée des réunions combinées et dans l'éventualité que nous n'avions pas quorum à la première rencontre, la deuxième rencontre sera reportée deux semaines plus tard, si possible, selon la période de l'année scolaire. Également, si la météo amenait à forcer l'annulation de cette soirée de réunions combinées, nous tenterions de reporter dans le même délai celle-ci.

#### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 30 octobre 2018 intitulé « Processus des réunions et le calendrier 2018-2019 » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière

p. j. (1)

## POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR - rencontre no 2

### Calendrier 2018-2019 Comité consultatif de l'enfance en difficulté

Date	Sujets de discussion
Mardi 16 octobre 2018	<b>Rencontre No. 1</b> Financement de l'éducation de l'enfance en difficulté : <ul style="list-style-type: none"><li>Budget EED 2017-2018</li></ul> Organigramme du secteur : Personnel des services aux élèves
	<b>Rencontre No. 2</b> Données sur les élèves qui reçoivent des services en enfance en difficulté  Résultats des tests provinciaux en lecture, écriture et mathématiques
Mardi 11 décembre 2018	<b>Rencontre No. 3</b> Élection des co-présidence et accueil des membres dans le cadre du nouveau mandat  Mise à jour d'automne au CCED du Ministère ÉDU
	<b>Rencontre No. 4</b> Rapport sur l'équipement spécialisé offert aux élèves ayant des besoins particuliers
Mardi 19 février 2019	<b>Rencontre No. 5</b> Financement de l'éducation de l'enfance en difficulté : <ul style="list-style-type: none"><li>États financiers 2016-2017</li><li>Budget révisé 2017-2018</li></ul>
	<b>Rencontre No. 6</b> À déterminer
Mardi 23 avril 2019	<b>Rencontre No. 7</b> Priorités 2018-2019 pour les Services aux élèves
	<b>Rencontre No. 8</b> Plan annuel de l'enfance en difficulté (consultation)
Mardi 11 juin 2019	<b>Rencontre No. 9</b> Plan annuel de l'enfance en difficulté (approbation)
	<b>Rencontre No. 10</b> Mise à jour du printemps au CCED du Ministère ÉDU

## **POINT NO 7 DE L'ORDRE DU JOUR -Rencontre no 2**

Le 20 août 2018, le Consortium du Centre Jules-Léger et le Ministère de l'éducation de l'Ontario annonçaient conjointement le report de la date de transfert de la gouvernance du Centre au 1<sup>er</sup> avril 2019. À ce moment, le Consortium avait exprimé sa satisfaction de constater que le nouveau gouvernement avait reconnu l'importance et l'aspect prioritaire du transfert.

Le Consortium et le Ministère avaient également tenu à rassurer les parents, les élèves, les enseignants, intervenants et éducateurs que le Centre Jules-Léger continuerait d'opérer en offrant les mêmes services et programmes éducatifs que par le passé, jusqu'à ce que le transfert ait lieu. Le ministère de l'Éducation continue d'assumer la gouvernance de l'établissement d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2019.

Au moment de cette annonce, le Consortium avait reconnu que la décision du nouveau gouvernement allait dorénavant permettre au Consortium et au Ministère de poursuivre leur collaboration et de bien préparer la complexe transition du Centre. Ce temps additionnel permettra de veiller à ce que tous les éléments requis pour le transfert soient en place, de sorte à ce que le Consortium puisse pleinement s'acquitter de ses responsabilités dès le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Depuis lors, le Consortium est heureux de communiquer à ses partenaires et à la communauté du Centre Jules-Léger que les travaux ont repris et que les représentants du Ministère et les membres du Consortium sont à pied d'œuvre en vue de finaliser toutes les dimensions du transfert.

Suivant la reprise des travaux, une première rencontre conjointe entre les deux parties a eu lieu mercredi le 5 septembre dernier afin de revoir le plan de travail ajusté ainsi que l'état de tous les dossiers liés au transfert. Trois autres rencontres dont celles du groupe de travail sur les ressources humaines et du groupe de travail sur les technologies sont prévues en septembre, et les rencontres se poursuivront à un rythme soutenu au cours des prochains mois.

Les éléments suivants sont considérés comme étant prioritaires pour les membres du Consortium et feront l'objet des prochaines discussions :

1. La finalisation du processus d'embauche de la nouvelle direction de l'éducation du Centre Jules-Léger par le Consortium;
2. La finalisation des termes de l'entente de transfert du Centre entre le Consortium et le ministère;
3. La finalisation de tous les préparatifs liés au transfert du personnel dans toutes les dimensions de cette composante capitale incluant la relation avec tous les syndicats et parties impliqués;

## **POINT NO 7 DE L'ORDRE DU JOUR -Rencontre no 2**

4. La détermination des budgets de démarrage et d'opérations pour le Centre ainsi que pour le Consortium, ainsi que la préparation des soumissions budgétaires du Consortium en conformité aux exigences et gabarits du ministère et du gouvernement de l'Ontario.
5. La conclusion du nouveau bail pour le transfert des biens physiques au 1<sup>er</sup> avril 2019 (tant pour les locaux d'Ottawa, que pour ceux de Sudbury);
6. L'établissement et l'opérationnalisation du nouveau système de paie pour les employées, ainsi que d'un nouveau système de comptabilité adaptés aux besoins du Centre;
7. La sélection et la mise en place d'un nouveau système informatique;
8. La mise en place de la nouvelle structure opérationnelle du Consortium (incluant l'embauche de nouveaux employés prévus dans la nouvelle structure organisationnelle)

Le Consortium reconnaît que ses propositions budgétaires pour le démarrage, les opérations et la gouvernance du Centre Jules-Léger devront tenir compte des principes d'optimisation des ressources et exigences en matière de responsabilisation financière.

Le Consortium prévoit un horaire de travail soutenu au cours des prochains mois et demeure optimiste que tous les efforts actuellement déployés par l'ensemble des parties prenantes porteront fruit afin que le Centre Jules-Léger puisse être enfin gouverné par et pour les francophones, et ce, dès le mois d'avril 2019.

L'objectif poursuivi demeure celui de s'assurer que la nouvelle structure administrative permette au Centre Jules-Léger de mieux refléter son mandat à titre de centre d'excellence dans la livraison de programmes d'enseignement et de services hautement spécialisés aux élèves francophones ayant des difficultés d'apprentissage sévères ainsi qu'aux enseignants.

Les membres du Consortium demeurent disponibles pour répondre aux questions des parents, membres du personnel, partenaires communautaires et autres.

**Pour de plus amples informations veuillez communiquer avec:**

Aurèle Thériault ou Benoît Hubert

PGF Consultants

613-241-2251

[atheriault@pgf.ca](mailto:atheriault@pgf.ca)

[bhubert@pgf.ca](mailto:bhubert@pgf.ca)